

Catalogue de services du Centre de Services Partagés



Le catalogue de services visé dans l'article 5 de la convention particulière du CSP Perf'Eaux est repris ci-dessous. À moins que des tarifs ne soient indiqués dans la dernière colonne du tableau, le prix des prestations sera calculé en régie selon les conditions reprises à l'article 7 de la convention. Les tarifs s'entendent HTVA.

Personne de contact : Denis Devos – denis.devos@swde.be.

PERF'EAUX				
Catégories	Activités	Unité	Tarif (€)	N°
Hardware	Datalogger + Débitmètre dans un coffret de trottoir	PCE	3.814 €	1
	Datalogger + Débitmètre dans une chambre de visite	PCE	3.647 €	2
	Datalogger + Débitmètre dans un ouvrage	PCE	3.381 €	3
	Datalogger pour compteur existant en chambre de visite	PCE	1.523 €	4
	Datalogger pour compteur existant + coffret de trottoir	PCE	1.714 €	5
	Datalogger pour compteur existant dans un ouvrage	PCE	1.281 €	6
	Datalogger double	PCE	163 €	7
Logiciel	Abonnement service par datalogger fourni	AN	72 €	8
	Abonnement service par débitmètre fourni	AN	63 €	9
	Licence Dr Leak par appareil de comptage	AN	114 €	10
	Frais de démarrage	FFT	10.000 €	11
Services divers	Accompagnement et expertise diverse	H	120 €	12
Veille	Veille technique dans le domaine			13
	Veille législative			14
	Proposition de modifications législatives			15
Coordination	Coordination du CSP Perf'eaux			16
	Gestion administrative du CSP Perf'eaux			17
	Evaluation du CSP Perf'eaux			18
	Reporting vers la plateforme sectorielle R&E			19
	1. Collecte et récupération des données existantes, géoréférencement plans et préparation des formulaires d'enquête de terrain	H	100 €	20
	2. Acquisition des données manquantes (<i>éventuellement en sous-traitance</i>)			
	Relevé intérieur des chambres de vannes et encodage des fiches descriptives	OUVRAGE	40 €	21

SIG	Relevé topographique complet du réseau de distribution (éléments visibles, conduites et points de repères conduites)	KM	210 €	22
	Relevé topographique de conduite de production/adduction (hors voirie)	KM	250 €	23
	Relevé topographique de points de repère de conduite uniquement	KM	125 €	24
	Relevé des infos (Encodage des fiches descriptives) des BI/BH	OUVRAGE	20 €	25
	Mise au propre DWG des schémas intérieurs (/ouvrage)	OUVRAGE	35 €	26
	Idelux Eau : frais de gestion technique de 15 % sur les postes en sous-traitance		15 %	27
	3. Reconstitution de la topologie du réseau et vectorisation des conduites / intégration des données dans un SIG	H	100 €	28
	4. Validation fonctionnelle : identification des incohérences fonctionnelles par rapport au synoptique	H	130 €	29
	5. Production des livrables			
	Impressions carte générale du réseau (A0 échelle communale) + cartes détail du réseau (cartes A0 échelles 1/2500 sur fond PICC)	H	100 €	30
	Production catalogue des fiches ouvrages	H	100 €	31
	Mise à jour du synoptique	H	100 €	32
	Présentation finale en commune	H	130 €	33
	6. Gestion de projet, analyse, coordination et suivi de la mission	H	130 €	34
	7. Mise à jour annuelle du cadastre	H	100 €	35
	8. Abonnement annuel à CartEAU	FFT KM	2.001,79 € 11,78 €	36 37
	9. Abonnement annuel d'accès en consultation aux données cartographiques (par utilisateur)	FFT	210 €	38
	10. Abonnement annuel d'accès en édition aux données cartographiques (par utilisateur)	FFT	424 €	39
	11. Abonnement annuel d'accès mobile (tablette) en édition aux données cartographiques (par utilisateur)	FFT	624 €	40

Conditions de prix

Pour les postes 1 à 12 :

Les prix relatifs aux équipements et prestations associées sont établis sur base des conditions économiques connues à la date de l'offre.

Compte tenu :

- de la dépendance à des marchés publics d'achat
- des mécanismes de révision de prix des fournisseurs
- des délais potentiels entre commande et réalisation imputables au distributeur qui commande des services, les prix pourront être adaptés dans les cas suivants :
 - évolution des prix fournisseurs ou renouvellement de marché,
 - décalage significatif entre la commande et la réalisation.

Pour les postes 20 à 40 :

Les postes 20 à 26 (non sous-traités) et 28 à 37 sont indexés chaque année sur base de l'indice des prix à la consommation venant de STATBEL. La base est de décembre (pour pouvoir indexer dès janvier).

Le poste 27 s'applique sur les postes 21 à 26 s'ils sont réalisés en sous-traitance. Les postes 21 à 26 sous-traités, font l'objet d'une mise à jour annuelle basée sur le résultat de la négociation du marché de sous-traitance.

Les postes 38 à 40 font l'objet d'une mise à jour annuelle dans la mesure où ils reposent sur des licences acquises auprès du fournisseur de la solution. Ces licences faisant, pour l'instant, l'objet d'une négociation annuelle.